

Henri III, pour se reconnaître envers Jehan Papon des nombreux services qu'il avait rendus à la cause catholique pendant les guerres de religion, lui accorda, en 1578, des lettres de noblesse. L'original de ces lettres, dont M. de Campredon de Goutelas a fait présent à la Bibliothèque de la ville de Montbrison, porte un écu *d'or à la danchure de gueules de cinq pièces, à la croix d'azur brochant sur le tout* (1).

Depuis, les armes de cette famille ont été blasonnées de diverses manières. La Mure les décrit ainsi : *d'or à une croix d'azur, au chefendelé de quatre pointes de gueules*. Selon le P. Menestrier, les Papon portaient : *d'or à la croix d'azur, au chef denehé de gueules* (2). C'est ce dernier écu que leurs descendants ont adopté.

Nous n'avons pu découvrir la date précise de la mort de Loys Papon ; mais il n'est pas impossible de la fixer d'une manière approximative. Il résulte, en effet, d'un arrêt des commissaires du roi pour le réglemeut des tailles en la généralité de Lyon, du 30 janvier 1599, que Loys et Melcliior son frère furent confirmés dans leur noblesse et exemptés de toutes tailles et subsides. Notre chanoine vivait donc encore à cette date. Dans une signification de ce même arrêt faite par sergent royal aux échevins de Montbrison, le 23 mars suivant, on lit ces mots : *feu Loys Papon, prieur de Marcilly* ; d'où il est facile de conclure qu'il mourut dans l'intervalle du 30 janvier au 23 mars de cette année 1599.

Nous pensons qu'il dut être enterré dans la chapelle Saint-Roch de l'église Notre-Dame, où se trouvait la sépulture de son père Jehan Papon, de sa mère, de son frère Estienne, de son parrain et de plusieurs autres membres de sa famille.

Loys avait ajouté à ses armes celle ingénieuse devise, qui fait allusion à la *danchure de gueules* qui se trouve à leur chef ;

*Non quod acuero sanguine dentem..*

G. de LA GRYE.

(1) Une copie exacte de ces armes nous a été envoyée par notre excellent ami le docteur Eugène Rcy, commissaire-administrateur de la Bibliothèque de cette ville.

(2) *Abrège méthodique des principes héraldiques* ; Lyon, in-18, Coral 1669, p. 84.